

Monsieur le Président, nous entreprenons tous ensemble une ère nouvelle, ces hommes et ces femmes qui forment le nouveau gouvernement méritent la confiance et l'appui des Canadiens. J'habite et je représente une région du pays merveilleuse: la Beauce. Tous mes efforts constants s'aligneront vers une aide continuelle à l'égard des Beaucerons. J'épouserai leurs revendications et je verrai à protéger leurs droits acquis et à remplir mon mandat avec justice, équité et bon sens.

Monsieur le Président, le député de Beauce vous remercie de votre attention et vous réitère sa collaboration et sa grande coopération.

M. le vice-président: Est-ce qu'il y a des questions et commentaires sur le discours de l'honorable député? L'honorable député de York-Centre (M. Kaplan) a la parole.

M. Kaplan: Monsieur le Président, d'abord je félicite l'honorable député de son premier discours. Je sais qu'il vient de la Beauce qui représente l'une des régions les plus prospères de notre pays, laquelle comprend de nombreuses industries intéressantes. Dans cette perspective, j'aimerais lui poser une question qui a trait à un extrait des *Nouvelles directions pour le Canada* où je lis, à la page 2, que le gouvernement, c'est-à-dire l'ancien gouvernement, a trop souvent entravé le changement au lieu de le faciliter en protégeant, aux frais du contribuable, les entreprises qui ne réagissaient pas assez vite pour accroître la productivité ou saisir les nouvelles possibilités offertes par le marché. Et je veux lui demander quelles industries voulait signaler le gouvernement par cette référence? Quelles sont les industries qui ont été trop souvent protégées par l'ancien gouvernement?

M. Bernier: Je remercie l'honorable député. J'aurai l'occasion sûrement d'approfondir cette question et d'y répondre peut-être avec des chiffres. Je pense que les milieux d'affaires qui sont certainement très satisfaits de notre venue au pouvoir nous font confiance. Quant aux bouquins auxquels l'honorable député se réfère, personnellement je n'ai pas eu l'occasion de les lire au complet, mais je fais confiance à tous ceux qui en sont les auteurs et qui ont aidé à établir les nouvelles politiques qui seront sûrement des politiques admises par le peuple canadien. Évidemment, je ne suis pas l'expert financier du gouvernement et ce n'est pas moi qui s'occupe de la création d'emplois.

Mais lorsque j'aurai des responsabilités à assumer, je répondrai à ces questions. Il est malheureux que le ministre en cause ne soit pas en Chambre, mais j'espère qu'on lui transmettra cette question demain matin.

M. Waddell: Monsieur le Président, je désire poser une question au nouveau député.

C'est la première fois que j'entends le nouveau député du Québec, un conservateur. Peut-être que le député pourrait me répondre. Est-ce qu'il a appuyé au Québec la position ayant trait au référendum il y a trois ou quatre ans, le groupe du oui ou le groupe du non? Est-ce qu'il désire un droit de veto pour

la province de Québec s'il y a accord entre le Canada et la province de Québec?

M. Bernier: Monsieur le Président, il est regrettable que l'honorable député n'ait entendu qu'un député conservateur depuis le début de cette session. Je déplore évidemment cette absence trop souvent prolongée des membres de cette Chambre parce que plusieurs, près d'une dizaine, ont déjà donné leur texte et leur réponse au discours du trône. Il faudrait peut-être que l'on améliore d'abord cet état d'esprit dans lequel nous vivons en Chambre alors que l'intérêt manifesté par les députés élus fait souvent pitié.

Pour répondre à votre question, j'étais du côté du oui lors du référendum, j'étais même un vice-président dans ma circonscription, et je suis heureux de le rappeler, c'est que, à cette époque, on vivait au Québec—heureusement aujourd'hui tout a été modifié—on vivait au Québec une confrontation continue avec le gouvernement fédéral en place, et quand nous avions voté oui, nous savions ce que nous faisons. Nous ne demandions pas l'indépendance du Québec par cette réponse; au contraire, nous voulions obtenir un pouvoir de négociation, et je pense que, aujourd'hui, avec la venue d'un gouvernement conservateur, on peut tout oublier le passé, mais ne pas regretter les gestes que nous avons posés.

M. le vice-président: L'honorable député de York-Centre (M. Kaplan) pose une question.

M. Kaplan: Monsieur le Président, je me demande si l'honorable député le sait, ou même si celui qui vient de poser la question le sait, mais, si je me rappelle bien, il y avait au moins un membre de son caucus qui était aussi très actif durant le référendum du côté du oui.

M. Bernier: Si l'honorable député voulait me répéter cette question du référendum, je serais très heureux de vous donner une autre réponse cet après-midi. Alors allez-y avec votre question du référendum telle qu'elle a été formulée il y a quatre ou cinq ans et j'y répondrai avec plaisir.

M. le vice-président: Est-ce que l'honorable député de Beauce avait terminé son commentaire? Très bien. L'honorable député de Bourassa pose une question.

M. Rossi: Monsieur le Président, simplement un commentaire. Je suis content que l'honorable député de Beauce (M. Bernier) fasse allusion à la présence à la Chambre parce que sur une possibilité de 212 députés conservateurs, je viens de compter la présence de 21 ou 22 députés, monsieur le Président.

M. le vice-président: Je rappellerais aux députés qu'on ne doit pas faire ce genre de commentaire quant à la présence ou à l'absence de députés à la Chambre des communes, et je pense que ça vaut pour tous les députés. Je pense que c'est la troisième fois qu'on le fait dans les deux derniers jours. Le député de Vancouver-Kingsway pose une question.